

Thibault THOMAS 34 9

De: Cabinet Herve GUILLERAND [herve.guillerand@wanadoo.fr]
Envoyé: mardi 16 juin 2015 16:59
À: scimt@sfr.fr
Objet: AGO du 30 juin 2015

Cher Monsieur,

Compte tenu de l'indisponibilité de votre frère, Monsieur Didier THOMAS, pour le 30 juin 2015, il est nécessaire de différer la date de l'assemblée générale prévue le 30 juin 2015.

En prévision de cette assemblée future, je vous adresserai les observations écrites que doit me faire parvenir votre frère.

Sentiments dévoués et cordiaux

Hervé GUILLERAND